



## La corporation des **thérapeutes du sport** du Québec

### **INTÉGRATION DES THÉRAPEUTES DU SPORT AU SYSTÈME PROFESSIONNEL**

(L'Office des professions du Québec amorcera les travaux d'intégration)

**Montréal, le 30 janvier 2026** — Le gouvernement du Québec a annoncé le début prochain des travaux visant l'intégration des thérapeutes du sport à l'Ordre professionnel de la physiothérapie.

En collaboration avec les parties prenantes, les travaux permettront notamment d'établir les activités que les thérapeutes du sport seront autorisés à exercer et de prévoir les mesures transitoires nécessaires pour soutenir leur intégration au système professionnel.

En encadrant la pratique des thérapeutes du sport, le gouvernement vise à assurer l'accès à des services sécuritaires, fondés sur des compétences vérifiées et des pratiques conformes aux exigences du système professionnel québécois. Cette démarche répond donc au besoin de protection du public.

La Corporation des thérapeutes du sport du Québec, qui compte près de 500 membres, croit que cette reconnaissance viendra confirmer l'excellence du travail de ses professionnels de la santé et de l'importance de leur contribution au sein du système de santé du Québec.

Les thérapeutes du sport sont des experts dans la prévention, l'identification et la gestion de blessures ou de conditions musculo-squelettiques aiguës ou chroniques.

Ils travaillent auprès des athlètes, de tous les niveaux, qui pratiquent leur sport au sein d'une équipe ou individuellement.

Leur apport à la santé des Québécois.es s'étend également à la population en général dans des cliniques à travers le Québec.

**Source : Roland Mailhot (514) 718-1311**